

Conformément aux articles L.5211-47 et R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux recueils des actes administratifs, **le recueil de l'année 2017 :**

- **des délibérations**, votées par le Bureau et le Comité du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres lors des séances des :
 - 17 & 24 janvier,
 - 21 février,
 - 21 mars,
 - 23 mai,
 - 20 & 22 juin,
 - 4 juillet,
 - 12 septembre
 - 3 octobre,
 - 7 & 29 novembre,
 - 13 décembre,
- **des décisions du Président**, prises dans le cadre de la délégation du Comité Syndical au Président (article L.5211-10 du CGCT)

est consultable au :

SyAGE
17 rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

ou

sur notre site internet : www.syage.org

Le Président

Alain CHAMBARD

